



Association Flore Culturelle
Reconnue d'intérêt général

ESPACE GASTON CHAISSAC

Sponsoring et mécénat

Devenez partenaire dès aujourd'hui de ce site unique et accompagnez son agrandissement en 2024-2025 pour fêter ses 20 ans de création.



Sainte Florence,
Essarts en Bocage, Vendée
Coup de ♥ du Guide du
Routard

GASTON CHAISSAC



Hommage à un peintre vendéen à la renommée internationale...

L'artiste Gaston Chaissac, surnommé "le Picasso en sabots", a vécu à Sainte Florence de 1948 à 1961. Son œuvre, unanimement reconnue dans le monde de l'Art Moderne, est l'une des plus abondantes et singulières du XXème siècle.

Dessinateur, peintre, sculpteur, écrivain et poète, il n'a cessé de réinventer les mots, de créer des formes et de détourner des objets du quotidien.

UN PEU D'HISTOIRE...

Evoquer la présence de Gaston Chaissac à Sainte Florence a été l'opportunité de créer un élan culturel sur la commune aux début des années 2000. Dépassant largement l'intérêt local, ce lieu, mis en lumière en 2010 au moment du **Centenaire de la naissance de Gaston Chaissac**, a gagné en visibilité et donc en fréquentation. Le **soutien des institutions**, le département, la Communauté de Communes, la commune et de nombreux **partenaires privés**, ont contribué à faire vivre ce site hors du commun. L'Espace Gaston Chaissac est aujourd'hui à l'aube d'une nouvelle page de son histoire, grâce à son futur agrandissement, synonyme de renouveau.



La génèse remonte à l'inscription par la DRAC en 1998 des latrines peintes par Chaissac au titre de Monument Historique.

En 2003, la municipalité de Sainte Florence décide la création d'un site culturel destiné à raconter l'histoire de cet artiste incroyable.

En 2004, Xavier de Richemont, artiste scénographe, réalise "La boîte à sucre bleue", une immersion dans l'univers de Chaissac. L'association Flore Culturelle est créée et aura pour mission de gérer cet espace patrimonial et artistique.

Une foule de visiteurs découvrent en 2005 l'Espace Gaston Chaissac, lors de son inauguration aux Journées du Patrimoine.

LE PLUS PETIT ET INSOLITE MONUMENT HISTORIQUE DE FRANCE



Chaissac peint en 1948 les murs des toilettes de l'école publique où enseigne sa femme. Ces 4 peintures sont à l'heure d'aujourd'hui les seules oeuvres de l'artiste conservées in situ, c'est à dire à l'endroit où elles ont été créées.

Menacées de destruction à la fin des années 1990, certains élus ont bataillé auprès de la DRAC pour obtenir leur inscription, seule garantie de leur protection. Ils ont obtenu gain de cause en 1998, où les toilettes peintes ont été inscrites à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques; ce qui en fait le plus petit Monument historique de France avec le cabanon du Corbusier.

LA MYSTÉRIEUSE ET ÉMOUVANTE "BOÎTE À SUCRE BLEUE"



*Le temps d'une parenthèse rêveuse
dans l'univers de Chaissac ...*



Entrez dans "La boîte à sucre bleue" géante, à l'intérieur de l'ancienne salle de classe, découvrez l'univers intime et imagé de Gaston Chaissac : la penderie...pour vous glisser dans les vêtements du peintre, le Palais des glaces, le petit théâtre, le passage des bouses, la rotonde des lettres ... pour vous promener dans l'écriture, la salle des vélos...

Chaque espace, imaginé par Xavier de Richemont, raconte son histoire.

[Film youtube à visionner ICI](#)



IMAGINAIRE ET EXPÉRIENCE

L'Espace Gaston Chaissac est un site culturel et patrimonial, ainsi qu'un terrain formidable de jeux, de découverte, de création et d'imaginaire.

L'Espace est un site apprécié pour son originalité et son intimité. Le visiteur reçoit un accueil privilégié et devient acteur de sa découverte en participant aux visites animées, jeu de piste et atelier artistique.

L'Espace accueille chaque année environ 4500 visiteurs. Comme il est un lieu très vivant, il attire une grande part d'enfants, qui viennent en groupe ou en famille. Les projets de développement de l'Espace visent à élargir le public à 6000 visiteurs par an. Le public touché en priorité sera la clientèle individuelle, touristique et locale.



*des ateliers créatifs
intégrant le recyclage !*

AU GRAND AIR

L'Espace Gaston Chaissac offre aux visiteurs, notamment à la belle saison, des activités pour profiter du grand air.

L'itinéraire cyclable "Sur les Pas de Chaissac" est un parcours d'interprétation de 17 kms sur les écrits de l'artiste.

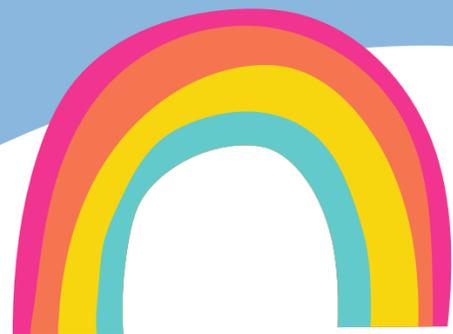
Le jeu de piste "Z'avez pas vu Zamba?" emmène les familles à la recherche du chat de l'artiste dans le bourg de Sainte Florence.

"L'école des pierres peintes" invite les plus petits à retrouver les élèves de Monsieur La Cour sous forme de chasse aux pierres dans les jardins de l'Espace.

→ Vive la mobilité douce à pied ou à vélo !



LES PROJETS DE DEVELOPPEMENT OBJECTIFS 2024/2025.



Enrichir le parcours du visiteur

Les projets de développement incluent un espace de projection, voire une création numérique interactive. Une présentation permanente de la collection Eugène Chaillou et des lettres et dessins originaux de Chaissac s'intègre au parcours, ainsi qu'une salle d'expositions temporaires.



Plus de visiteurs heureux !
Une offre culturelle complète
Une expérience de visite enrichie



Améliorer le confort de visite

Les nouveaux espaces permettront de créer un accueil clairement identifié, une boutique plus attractive et qualitative, ainsi qu'un espace de convivialité chaleureux, façon salon de thé.

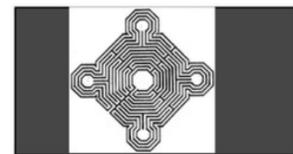
L'ESPACE GASTON CHAISSAC EN 2024/25

*L'Espac Gaston Chaiissac
un concentré d'Art en boîtes !*



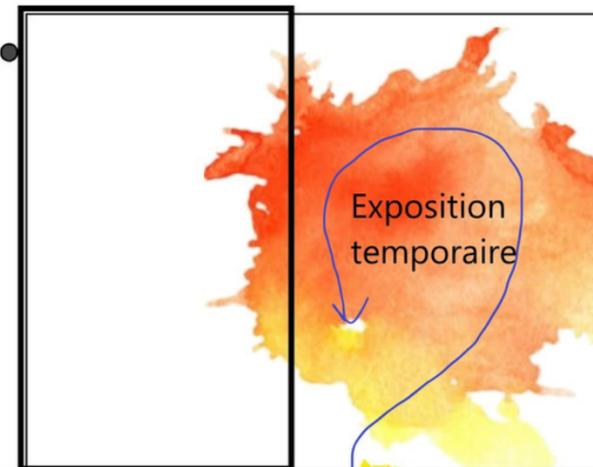
Nouveautés 2024/2025

Les nouveaux espaces comprendront un accueil dédié, une boutique, un espace de convivialité, une salle de projection, une présentation de la collection de lettres de Chaiissac et de la collection Chaillou ainsi qu'une salle d'expositions temporaires.



Monument Historique

• Entrée



Lettres originales

Collection Chaillou

Accueil / Boutique

Salle de projection

Espace de convivialité

Salle d'atelier

Scénographie

Entrée

GRILLE DES CONTREPARTIES

Type de partenariat	Sponsoring	Mécénat			
A partir de	50€	100€	200€	500€	1000€
coût réel après déduction fiscale		40€	80€	200€	400€
Votre logo ou la mention de votre soutien sur :	2 avantages	4 avantages	6 avantages	7 avantages	8 avantages
Supports imprimés					
Plaquette 2022-2023 de l'Espace	✓	✓	✓	✓	✓
Affichage des mécènes in situ à l'entrée de l'Espace		✓	✓	✓	✓
Carton d'invitation à l'inauguration d'exposition et événements associatifs			✓	✓	✓
Multimédia					
Site internet de l'Espace	✓	✓	✓	✓	✓
Remerciements via les réseaux sociaux facebook et instagram			✓	✓	✓
Entrées gratuites		2	5	10	20
Votre expérience au coeur du projet					
Invitations aux vernissages d'expositions				✓	✓
Visite privée de l'Espace ou co-organisation d'une sortie vélo "Sur les Pas de Chaissac" pour vos collaborateurs et/ou clients					✓

Associer votre entreprise au monde culturel et à la vie locale

- En devenant partenaire, vous contribuez :
- au développement d'un acteur culturel et devenez un acteur au sens sociétal.
 - à la valorisation et la transmission d'un patrimoine culturel et artistique.
 - au dynamisme et diversité des propositions sur le territoire dans un esprit "slow tourisme".
 - à donner de la visibilité aux valeurs environnementales déjà prônées par Chaissac comme la mobilité douce ou le recyclage.

LES GRANDS PRINCIPES DU MÉCÉNAT

L'Espace Gaston Chaissac est géré par l'association Flore Culturelle, Loi 1901 et reconnue d'intérêt général. Ses mécènes bénéficient d'une réduction fiscale.

Réduction d'impôt pour les entreprises.

La réduction d'impôt est égale à 60% du montant du don retenu dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires ou, à partir de janvier 2020, dans la limite de 10 000 euros (art. 148 de la loi 2018-1317 du 28 décembre 2018). Une entreprise peut décider d'appliquer l'un ou l'autre de ces plafonds, selon celui qui est le plus élevé. Le chiffre d'affaires à prendre en considération pour la limite de prise en compte des versements est le chiffre d'affaires hors taxes réalisé pendant l'exercice au cours duquel les versements sont effectués.

Exemple :

Pour l'exercice de l'année 2021, une entreprise réalise un chiffre d'affaires hors taxes de 1 million d'euros et paye 30 000 euros d'impôt sur les sociétés (IS). Elle effectue un don de 4000 euros à une association éligible au régime du mécénat. La limite de prise en compte des versements est de : $1\text{ M} \times 0,5\% = 5\ 000$ euros. L'entreprise mécène bénéficie d'une réduction d'impôt de $60\% \times 4\ 000$ euros = 2 400 euros. Elle ne s'acquitte donc plus que de $30\ 000 - 2\ 400 = 27\ 600$ euros d'IS. Par conséquent, le don ne coûte réellement à l'entreprise que $4\ 000 - 2\ 400 = 1\ 600$ euros.

Report de l'excédent. Que les dons émanent d'entreprises ou de particuliers, lorsque le montant des dons dépasse les plafonds (à 0,5% du chiffre d'affaires ou 20% du revenu imposable), l'excédent peut être reporté successivement sur les 5 années suivant le versement et ouvrir droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Exemple :

Pour l'exercice de l'année 2021, une entreprise réalise un chiffre d'affaires hors taxes de 1 million euros et verse un don de 6 000 euros à une association ayant pour activité reconnue d'intérêt général. La limite de prise en compte des versements est de : $1\text{ M} \times 0,5\% = 5\ 000$ euros. Le versement à reporter sur l'exercice suivant est de $6\ 000 - 5\ 000$ euros = 1 000 euros. Donc, pour l'année 2021, l'entreprise mécène bénéficie d'une réduction d'impôt de $60\% \times 5\ 000$ euros = 3 000 euros. Pour l'exercice de l'année 2022, l'entreprise réalise encore un chiffre d'affaires de 1 million d'euros et verse un don de 3 000 euros. Après report de l'excédent de l'exercice précédent (2021), l'entreprise bénéficie d'une réduction d'impôt de $60\% \times (3\ 000 + 1\ 000) = 2\ 400$ euros.

L'ASSOCIATION FLORE CULTURELLE



L'association Flore culturelle : Association loi 1901 d'intérêt général, a pour but de développer les activités culturelles et conserver le patrimoine conformément aux statuts rédigés le 26 juillet 2004. Elle assure la gestion de l'Espace Gaston Chaissac et propose un programme culturel (événements, troupe de théâtre « Flore en scène », cours d'art et de théâtre, groupe d'enfants « Les Petits Reporters »).

Contact

Espace Gaston Chaissac
1, rue de la scierie, Sainte Florence
85140 Essarts en Bocage

Réseaux sociaux Facebook
et instagram
Site internet



Nos chers partenaires



PIVETEAU BOIS

